

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage , Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Machinery and Services / Machineries et services maritimes 11 Laurier St. / 11, rue Laurier 6C2, Place du Portage Gatineau Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services

vernementaux Canada				
Title - Sujet				
MARINE KNUCKLE BOOM	CRANES			
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.	
F7049-130167/A			001	
Client Reference No N° de référence du client			Date	
F7049-130167			2013	3-12-19
GETS Reference No N° de ré	férence de SE	AG	•	
PW-\$\$ML-043-24152				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS			No./N	I° VME
043ml.F7049-130167				
Solicitation Closes at - à 02:00 PM on - le 2014-01-14	- L'invitat	ion prei	nd fi	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination	: Other-	Autre:		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:				Buyer Id - Id de l'acheteur
Byron, Dan				043ml
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX	
(819) 956-0691 ()			() -	
Destination - des biens, servic		24011.		
Instructions: See Herein				
Instructions: Voir aux présen	ites			
Delivery Required - Livraison exigée Delivery			ffered	l - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Addre Raison sociale et adresse du		l'entreprer	neur	

	, , ,
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig	n on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à sig	
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	tères d'imprimerie)
Signature	Date
"	



Solicitation No. - N° de l'invitation

F7049-130167/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F7049-130167

Amd. No. - N° de la modif. 001

File No. - N° du dossier 043mlF7049-130167

Buyer ID - Id de l'acheteur

043ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La modification 1 à la demande de soumissions vise à (1) présenter les questions et réponses reçues jusqu'à maintenant dans la demande de soumissions, (2) modifier l'adresse de livraison des grues, (3) présenter les dessins/photos de la demande de soumissions : plans de la disposition générale du navire et photos de grues/affûts/blocs hydrauliques existantes.

1. QUESTION: Énoncé des besoins, Partie 2: Exigences générales, article 2.2: La conception de la grue que nous offrirons a été examinée et approuvée par DNV. Est-ce que l'exigence est de fournir une grue dont la conception a été approuvée par DNV, ce qui est le cas de la nôtre, ou doit-on plutôt fournir une certification de DNV relativement aux deux grues fournies, dont une certification de DNV pour ces deux grues en particulier à leur sortie de l'usine? La deuxième option vise l'usine où sont fabriquées les grues et comporte des frais supplémentaires.

RÉPONSE : Une conception qui a été examinée et approuvée par DNV est acceptable. Une certification d'approbation de type satisfera à cette exigence.

2. QUESTION: Énoncé des besoins, Partie 2: Exigences générales, article 2.4: Il y a une exigence concernant la certification du bloc hydraulique de la grue. S'agit-il d'une certification d'un tiers ou d'une certification CSA?

RÉPONSE: On prévoit que le bloc hydraulique de la grue aura une certification d'approbation type de la société de classification ou aura été approuvée par la CSA. (Référence : article 347 du Règlement sur les cargaisons, la fumigation et l'outillage de chargement)

3. QUESTION: Énoncé des besoins, Partie 3: Exigences générales, article 3.1: Nous aimerions confirmer que le coefficient de sécurité mentionné dans cet article vise la structure d'acier de la grue.

RÉPONSE : À surveiller raison de la modification de la portée. Le coefficient de sécurité devrait être de 4 et non pas de 5, puisque la capacité est plus grande que 10 tonnes. (Référence : annexe 6 du Règlement sur les cargaisons, la fumigation et l'outillage de chargement)

4. QUESTION: Énoncé des besoins, Partie 3: Exigences générales, article 3.5: Pouvons-nous confirmer que la force dont il est question dans ce paragraphe est une charge latérale de 1 000 kg imposée à la flèche de grue, ou s'il s'agit d'un poids de 1 000 kg qui sera suspendu à la flèche de la grue? Nous aimerions établir la force latérale imposée.

RÉPONSE: Cette caractéristique opérationnelle précise le chargement de la flèche de la grue avec une charge de 1 000 kg, qui sera ensuite remorqué de la manière décrite.

5. QUESTION: Énoncé des besoins. Partie 4: Exigences générales, articles 4.1.2 et 4.1.3: Nous aimerions clarifier ces deux conditions météorologiques. « 4.1.2 Vitesse du vent de 50 nœuds » : cela indiquera des conditions maritimes de force coups de vent, mais l'article 4.1.3 précise : « État de la mer de 1 (calme) ». Pouvez-vous confirmer lequel des articles s'applique? Quelles sont les opérations de la grue qui s'applique à l'une et l'autre de ces exigences?

RÉPONSE: L'article 4.1.2 fait référence à l'opération de la grue dans des vents de 50 nœuds en eaux abrités, comme lorsque le navire est accosté ou au mouillage. L'article 4.1.3 fait référence à l'opération de la grue lorsque le navire est en mer, à des fins de récupération et d'opérations quotidiennes.

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7049-130167/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F7049-130167

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier 043m1F7049-130167

043ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

6. **QUESTION**: J'aimerais obtenir plus de précisions relativement à ma question 4, car elles auront une incidence sur le choix de la grue.

Mon interprétation de la réponse est que la grue devra abaisser une charge de 1 000 kg (une trousse océanographique) par-dessus bord, laquelle sera ensuite traînée dans l'eau à une vitesse allant jusqu'à 5 nœuds.

RÉPONSE: Oui, votre interprétation est juste. Toutefois, la grue ne sera pas utilisée pour une trousse océanographique, mais plutôt pour un dispositif de récupération/d'enlèvement de filets par chalutier. Il s'agit d'opérations similaires.

7. **QUESTION**: Peut-on avoir une estimation de la charge du filet sur la flèche. Je sais qu'il est probablement difficile de l'évaluer, mais il s'agit de la condition la plus exigeante, car il s'agit de charges latérales sur la flèche.

RÉPONSE: Il est difficile de déterminer la charge réelle placée sur la grue par cet appareil d'abaissement du filet, mais la pratique est qu'une fois que les chaluts du filet sont rompus, le navire ne déploiera pas le filet et il s'arrêtera. Le filet est alors détaché et récupéré à l'aide d'un levage vertical, si possible. Autrement, on considérera qu'il s'agit perte. Aux fins de référence, nous pouvons utiliser un chalut de type Western 2A assorti des funes de taille appropriée. Il ne s'agit pas de l'information qui est facilement accessible.

8. **QUESTION**: Pourriez-vous m'envoyer une copie des dessins pour cette invitation à soumissionner, comme mentionné à la section 5 du document contractuel?

RÉPONSE : Il n'y a pas de dessins détaillés de la grue, des montures ou des blocs hydrauliques. Toutefois, des photos de ces sections seront bientôt disponibles.

 QUESTION : les principales questions que nous posons visent à déterminer les paramètres dont on doit tenir compte relativement à la charge latérale sur la flèche pendant le remorquage. J'ai deux dernières questions.

J'ai besoin de deux renseignements.

- 1. Quelle est la distance « R » entre l'axe longitudinal de la grue et la pointe de la flèche pendant le remorquage?
- 2. Quelle est la longueur du câble « L » entre la pointe de la flèche et la charge pendant le remorquage?

RÉPONSE:

- 1. Le rayon de charge de la grue pour le chargement latéral : 3 m < R < 7,5 m
- 2. Longueur du câble : L < 30 m

•

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7049-130167/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F7049-130167

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier 043m1F7049-130167

Buyer ID - Id de l'acheteur

043ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

(2) modifier l'adresse de livraison des grues

SUPPRIMER entièrement :

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT Clause 12, Instructions relatives à l'expédition – Livraison au point de destination

INSÉRER:

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Clause 12, Instructions relatives à l'expédition – Livraison au point de destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

- a. franco bord (destination) transporteur à la base de la Garde côtière canadienne NGCC Cygnus, à la base de la Garde côtière canadienne à St. John's, T.-N.-L., au 280 Southside Rd. St. John's (T.-N.-L.) A1C 5X1 pour les expéditions en provenance du gouvernement des États-Unis; ou
- b. Rendu droits acquittés (DDP) à la base de la Garde côtière canadienne NGCC Cygnus à St. John's, T.-N.-L., au 280 Southside Rd. St. John's (T.-N.-L.) A1C 5X1. selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.
- (3) AJOUTER: les dessins et photos suivants dans la demande de soumissions
 - 97037-24A-01 (plans de la disposition générale) (pdf)
 - 97037-24A-02 (plans de la disposition générale) (pdf)
 - Bloc hydraulique arrière (pdf)
 - Bloc hydraulique avant (pdf)
 - Socle arrière (pdf)
 - Socle de la grue avant (pdf)
 - Grue arrière (pdf)

FIN DE LA MODIFICATION 1 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS













